

Liste d'adjectifs qualificatif juridique

Par **Shoxy34**, le 11/10/2017 à 21:32

Bonsoir à tous,

Bon nombre de chargés de TD nous conseille d'établir une "boite à outil" d'adjectifs afin de qualifier les titres dans nos commentaires.

Après avoir dressé une liste non-exhaustive, j'appelle à votre aide afin de compléter celle-ci, et d'obtenir certains adjectifs que j'aurai pu manqué pour compléter ma qualité d'écrit.

Cordialement,

Par **Xdrv**, le 11/10/2017 à 22:24

Bonjour, c'est dur là comme ça. Il ne faut pas mettre un adjectif juste pour faire joli car ça n'aura pas l'effet escompté. Il faut que l'adjectif apporte un réel sens, une réelle qualification. Des fois on voit des titres du genre "la précieuse dichotomie des principes fondamentaux" oui très bien ça "fait compliqué" mais ça veut aussi rien dire

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/10/2017 à 07:43

Bonjour

Ah marcu pendant que je te tiens, tu n'oublieras pas de souquer les artimuses [smile4]

Plus sérieusement marcu a raison. En revanche, il fortement conseillé de faire votre propre petit lexique juridique dans lequel vous pourrez citer et définir des adjectifs qualificatifs juridique

Par **LouisDD**, le 12/10/2017 à 10:05

Salut

Perso je raisonne en mode examen : un TD, si vous avez une dissertation, c'est 5h grand max : 2h pour relire le cours et approfondir des notions, et 3h de rédaction. Et en 3h il fait faire

simple et efficace comme titre, quelque chose d'accrocheur et qui montre de suite ce que vous allez développer.

On est pas dans un roman où vos titres laissent du suspens ou font de l'humour, c'est un raisonnement juridique. Ce n'est pas non plus un concours des mots les plus soutenus et les moins utilisés...

A plus